



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 46

DEUXIÈME SESSION, QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

TREIZE HEURES TRENTE

Immédiatement après la prière et la reconnaissance des territoires, M. NESBITT soulève une question de privilège alléguant que certains ministres et le président ont tenté de limiter son droit de parole pendant la période de questions orales du 22 avril 2025 et qu'ils ont ainsi porté atteinte à ses droits en tant que député. Il termine son intervention en proposant qu'on exhorte le président à lui présenter des excuses publiques ainsi qu'à l'ensemble de l'Assemblée.

M^{me} la ministre FONTAINE et M. WASYLIW interviennent.

Le président intervient, présente des excuses au député et à l'Assemblée et indique que la question de privilège est donc réglée.

M. NESBITT remercie le président.

Le projet de loi mentionné ci-après, dont l'objet a été indiqué, est lu une première fois :

(N° 226) — *Loi modifiant la Loi sur la gouvernance et l'obligation redditionnelle au sein du système de santé (communication de renseignements en cas d'impossibilité de fournir des soins en temps opportun)/The Health System Governance and Accountability Amendment Act (Reporting When Timely Care Not Available).*
(M^{me} COOK)

M^{me} CHEN, présidente du Comité permanent du développement social et économique, présente le premier rapport du Comité :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le 22 avril 2025, à 18 heures, dans la salle 255 du Palais législatif.

Questions à l'étude :

- Projet de loi 6 — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques/The Public Schools Amendment Act*;
- projet de loi 16 — *Loi modifiant la Loi sur les élections municipales et scolaires et la Loi sur les écoles publiques/The Municipal Councils and School Boards Elections Amendment and Public Schools Amendment Act*;
- projet de loi 17 — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (équité alimentaire pour un apprentissage durable)/The Public Schools Amendment Act (Nutrition Equality for Lasting Learning Outcomes)*;
- projet de loi 18 — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (enseignement en langue autochtone)/The Public Schools Amendment Act (Indigenous Languages of Instruction)*;
- projet de loi 19 — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (milieu scolaire sûr)/The Public Schools Amendment Act (Safe Schools)*;
- projet de loi 20 — *Loi modifiant la Loi sur la garde d'enfants et la Loi sur l'administration scolaire/The Community Child Care Standards Amendment and Education Administration Amendment Act*;
- projet de loi 39 — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (financement des campagnes électorales pour les élections scolaires)/The Public Schools Amendment Act (Campaign Financing for School Trustees)*.

Composition du Comité :

- M. BLASHKO;
- M^{me} BYRAM;
- M^{me} CHEN;
- M. EWASKO;
- M^{me} la ministre SCHMIDT;
- M^{me} SCHOTT.

Le Comité a élu :

- M^{me} CHEN à la présidence;
- M^{me} SCHOTT à la vice-présidence.

Exposés oraux :

Le Comité a entendu l'exposé de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 17 — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (équité alimentaire pour un apprentissage durable)/The Public Schools Amendment Act (Nutrition Equality for Lasting Learning Outcomes)* :

Kevin Rebeck

Manitoba Federation of Labour

Le Comité a entendu sept exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 39 — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (financement des campagnes électorales pour les élections scolaires)/The Public Schools Amendment Act (Campaign Financing for School Trustees)* :

Paul Moist	Fédération des syndicalistes retraités du Manitoba
Kevin Rebeck	Manitoba Federation of Labour
Adrian Challis	Particulier
Tom Simms	Particulier
Jordan Bighorn	Community Education Development Association of Winnipeg Inc.
Elizabeth Ambrose	Just Elections
Kate Kehler	Social Planning Council of Winnipeg Incorporated

Projets de loi étudiés dont il a été fait rapport :

(N° 6) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques/The Public Schools Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 16) — *Loi modifiant la Loi sur les élections municipales et scolaires et la Loi sur les écoles publiques/The Municipal Councils and School Boards Elections Amendment and Public Schools Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 17) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (équité alimentaire pour un apprentissage durable)/The Public Schools Amendment Act (Nutrition Equality for Lasting Learning Outcomes)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 18) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (enseignement en langue autochtone)/The Public Schools Amendment Act (Indigenous Languages of Instruction)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 19) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (milieu scolaire sûr)/The Public Schools Amendment Act (Safe Schools)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 20) — *Loi modifiant la Loi sur la garde d'enfants et la Loi sur l'administration scolaire/The Community Child Care Standards Amendment and Education Administration Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 39) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (financement des campagnes électorales pour les élections scolaires)/The Public Schools Amendment Act (Campaign Financing for School Trustees)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Sur la motion de M^{me} CHEN, le rapport du Comité est déposé.

M^{me} COMPTON, *présidente du Comité permanent des affaires législatives*, présente le quatrième rapport du Comité :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le 22 avril 2025, à 18 heures, dans la salle 254 du Palais législatif.

Questions à l'étude :

- Projet de loi 3 — *Loi modifiant la Charte de la ville de Winnipeg et la Loi sur l'aménagement du territoire/The City of Winnipeg Charter Amendment and Planning Amendment Act*;
- projet de loi 4 — *Loi modifiant la Loi sur l'aménagement du territoire/The Planning Amendment Act*;
- projet de loi 14 — *Loi modifiant la Loi sur les assurances/The Insurance Amendment Act*;
- projet de loi 15 — *Loi modifiant la Loi sur les services immobiliers/The Real Estate Services Amendment Act*;
- projet de loi 27 — *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu/The Income Tax Amendment Act*;
- projet de loi 28 — *Loi modifiant la Loi sur l'Hydro-Manitoba/The Manitoba Hydro Amendment Act*;
- projet de loi 37 — *Loi sur l'Autorité des services financiers du Manitoba et modifiant diverses autres lois/The Manitoba Financial Services Authority Act and Amendments to Various Other Acts*.

Composition du Comité :

- M. BRAR;
- M^{me} COMPTON;
- M. KING;
- M. le *ministre* MOROZ;
- M. le *ministre* SALA;
- M^{me} STONE.

Le Comité a élu :

- M^{me} COMPTON à la présidence;
- M. BRAR à la vice-présidence.

Substitution effectuée pendant la réunion :

M. le *ministre* SIMARD remplace M. le *ministre* SALA.

Exposés oraux :

Le Comité a entendu deux exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 4 — *Loi modifiant la Loi sur l'aménagement du territoire/The Planning Amendment Act* :

Duane Nicol	Ville de Selkirk
Dan Diachun	Particulier

Exposés écrits :

Le Comité a reçu trois exposés écrits des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 3 — *Loi modifiant la Charte de la ville de Winnipeg et la Loi sur l'aménagement du territoire/The City of Winnipeg Charter Amendment and Planning Amendment Act* :

Kathy Valentino	Association des municipalités du Manitoba
Larry McInnes	Urban Development Institute of Manitoba
Luanne Diachun	Particulier

Le Comité a reçu deux exposés écrits des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 4 — *Loi modifiant la Loi sur l'aménagement du territoire/The Planning Amendment Act* :

Kathy Valentino	Association des municipalités du Manitoba
Larry McInnes	Urban Development Institute of Manitoba

Projets de loi étudiés dont il a été fait rapport :

(N° 3) — *Loi modifiant la Charte de la ville de Winnipeg et la Loi sur l'aménagement du territoire/The City of Winnipeg Charter Amendment and Planning Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 4) — *Loi modifiant la Loi sur l'aménagement du territoire/The Planning Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 14) — *Loi modifiant la Loi sur les assurances/The Insurance Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 15) — *Loi modifiant la Loi sur les services immobiliers/The Real Estate Services Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 27) — *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu/The Income Tax Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 28) — *Loi modifiant la Loi sur l'Hydro-Manitoba/The Manitoba Hydro Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 37) — *Loi sur l'Autorité des services financiers du Manitoba et modifiant diverses autres lois/The Manitoba Financial Services Authority Act and Amendments to Various Other Acts*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Sur la motion de M^{me} COMPTON, le rapport du Comité est déposé.

M^{me} NAYLOR, *ministre du Transport et de l'Infrastructure*, fait une déclaration au sujet de l'état des inondations dans l'ensemble de la province.

M. NARTH fait des observations sur la déclaration.

Conformément au paragraphe 28(1) du *Règlement*, MM. REDHEAD et KHAN, M^{mes} LAMOUREUX et HIEBERT ainsi que M. WASYLIW font des déclarations de député.

Les pétitions qui suivent sont présentées et lues devant l'Assemblée législative du Manitoba :

M. EWASKO — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à exempter tous les Manitobains de la taxe fédérale sur le carbone imposée à l'égard du chauffage domestique afin qu'ils bénéficient d'un répit dont ils ont tant besoin.

M. JOHNSON — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à améliorer l'état de la route provinciale à grande circulation n° 34 en effectuant les travaux de réfection nécessaires afin de répondre aux normes publiées par l'Association des routes et transports du Canada et à effectuer le rechargement de la route une fois que la construction du nouveau pont sera terminée.

M^{me} LAMOUREUX — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à reconnaître le parc Little Mountain comme écosystème menacé et comme zone de préservation potentielle pour cet écosystème, à reconnaître les répercussions de la route proposée sur ce parc, sur le terrain de golf The Players Course, sur le complexe sportif Little Mountain avoisinant ainsi que sur les citoyens et les touristes qui utilisent et fréquentent ces lieux et à trouver une autre route — par exemple l'ancienne route Sturgeon — qui contournerait ces lieux et qui servirait quand même de bretelle d'entrée et de sortie pour la voie CentrePort Canada, ce qui permettrait d'éviter des expropriations inutiles.

M. BALCAEN — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à demander au gouvernement fédéral d'exempter les producteurs agricoles de la province et le secteur agroalimentaire de la taxe sur le carbone punitive imposée à l'égard du gaz naturel, d'autres combustibles et d'intrants agricoles afin que les consommateurs manitobains bénéficient d'une réduction du coût des aliments.

M. BEREZA — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à appuyer l'investissement dans un appareil d'imagerie par résonance magnétique, et son installation, pour le Centre régional de santé de Portage à Portage-la-Prairie au Manitoba.

M^{me} BYRAM — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à appuyer l'investissement dans un tomodynamomètre, et son installation, pour le Centre de santé de Neepawa à Neepawa au Manitoba.

M^{me} COOK — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à entreprendre sans plus tarder les travaux de rénovation et d'agrandissement prévus à l'école Phoenix.

M. GUENTER — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à appuyer les petites entreprises du Manitoba en leur accordant une aide financière destinée à rembourser les dépenses et les franchises d'assurance qu'elles doivent payer à la suite d'actes criminels.

M. KING — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à immédiatement rétablir le financement et commencer la construction du foyer de soins personnels à Stonewall pour faire en sorte que ce projet essentiel soit réalisé sans délais supplémentaires.

M^{me} HIEBERT — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial, d'une part, à prendre des mesures sans délai et à reconnaître l'importance cruciale du projet de traitement des eaux usées pour la croissance économique et la stabilité environnementale en s'engageant à intervenir auprès du gouvernement fédéral et à collaborer avec lui pour combler l'écart de financement et obtenir des fonds supplémentaires pour le système de traitement des eaux usées de Morden et, d'autre part, à veiller à ce que tous les paliers de gouvernement et les organismes de réglementation accélèrent le financement et les approbations nécessaires pour faire avancer sans plus tarder le projet de traitement des eaux usées de Morden et à assurer qu'aucun obstacle ne nuise à la croissance et au développement économique de Morden et du sud du Manitoba.

M. NARTH — Demande visant à exhorter le ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance à rétablir immédiatement les trois salles de classe mobile à l'école Green Valley en vue d'atténuer le stress et de réduire la surcharge des classes et à exhorter le gouvernement provincial à relancer le projet d'agrandissement de cette école.

M. NESBITT — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à faire pression sur le gouvernement fédéral afin qu'il élabore et mette en œuvre un plan exhaustif pour aider les communautés frontalières à gérer l'augmentation du nombre d'entrées illégales à la frontière du Manitoba, à collaborer étroitement avec les autorités fédérales et locales afin de prévoir des ressources adéquates pour protéger les collectivités, notamment du financement et du soutien pour les services d'urgence, et à prendre des mesures immédiates pour démanteler définitivement les réseaux de passage de clandestins dans la province.

M. PERCHOTTE — Demande visant, d'une part, à exhorter le ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance à annuler les modifications récemment apportées au *Règlement sur les brevets d'enseignement* qui abaissent les exigences en matière de spécialisation pour l'obtention d'un brevet d'enseignement et à rétablir les exigences en matière de mineures et majeures enseignables et de crédits pour le niveau primaire et intermédiaire qui sont essentielles pour veiller à ce que les enseignants aient des connaissances solides dans les matières principales et, d'autre part, à exhorter le gouvernement provincial à remédier à la pénurie d'enseignants en mettant en place des mesures différentes qui maintiennent des normes rigoureuses en matière de spécialisation puisque ces dernières sont cruciales pour offrir un enseignement de qualité à tous les élèves du Manitoba.

M. PIWNIUK — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à améliorer l'état de la route provinciale à grande circulation n° 34 en effectuant les travaux de réfection nécessaires afin de répondre aux normes publiées par l'Association des routes et transports du Canada et à effectuer le rechargement de la route une fois que la construction du nouveau pont sera terminée.

M. WOWCHUK — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à appuyer l'investissement dans un appareil d'imagerie par résonance magnétique, et son installation, pour le Centre régional de santé de Portage à Portage-la-Prairie au Manitoba.

M^{me} STONE — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à appuyer l'investissement dans un appareil d'imagerie par résonance magnétique, et son installation, pour le Centre régional de santé de Portage à Portage-la-Prairie au Manitoba.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le ministre SANDHU tendant à l'approbation, à la troisième lecture et à l'adoption du projet de loi 42 — *Loi sur l'achat au Canada (modification de la Loi sur les achats du gouvernement)/The Buy Canadian Act (Government Purchases Act Amended)* — dont a fait rapport le Comité permanent de la justice.

Le débat se poursuit.

M. GUENTER, M^{me} HIEBERT ainsi que MM. PIWNIUK et WOWCHUK interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

M. BALCAEN présente les questions écrites (n^{os} 13 à 17) qui suivent :

13. Quel était le financement total fourni au Service de police de Winnipeg pour le projet de prévention de la criminalité dans les commerces de détail en 2023-2024 et quels ont été les résultats statistiques du projet?
14. Outre le financement fourni au Service de police de Winnipeg, quel était le financement total fourni au ministère de la Justice relativement aux autres projets de prévention de la criminalité dans les commerces de détail et quels ont été les résultats statistiques des projets?

15. Dans les budgets de 2023-2024 et de 2024-2025, outre les subventions accordées à la police municipale, quel était le financement fourni ou promis au Service de police de Winnipeg et à la GRC?
16. Outre le financement fourni au Service de police de Winnipeg et à la GRC, quel était le montant du financement fourni ou promis aux autres organismes municipaux chargés de l'application de la loi pour leurs dépenses en personnel?
17. Le 17 mars 2025, Melissa Whitfield a adressé une lettre au ministre de la Justice et au premier ministre au nom de Joyce Barwick et de Darrell Kempthorne. La lettre contenait des questions spécifiques qu'ils se posaient par rapport à leur fils Collin James Kempthorne qui est mort des suites d'une agression subie en septembre alors qu'il était détenu au Centre correctionnel de Brandon. Ladite lettre a été déposée devant l'Assemblée pendant la période des questions orales du 7 avril 2025. À ce jour, le ministre de la Justice n'a toujours pas répondu aux huit questions qui lui ont été posées dans cette lettre. Le ministre de la Justice pourrait-il répondre à ces questions et donner les motifs pour lesquels il refuse de communiquer avec les parents de Colin Kempthorne?

La séance est levée à 17 heures et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

Le président,

Tom Lindsey